



Indicateurs pour le contrat quinquennal de la BCU

Année 2012 - Notes et documents n°2



Quinquennal 2012-2016

Bibliothèque Clermont-Université

PRES CLERMONT-UNIVERSITE



Indicateurs pour le
contrat quinquennal de la BCU

F. BOYER 11 janvier 2012

Discussion Réunion Responsables des cadres BCU le 12 janvier 2012

Envoi pour avis à l'IGB le 13 janvier 2012

Discussion en Réunion de Bureau le 23 janvier 2012

Validation de la part du Président du PRES Clermont-Université,
le 30 janvier 2012

Comme le souligne S. Jouguelet dans un article récent (Jouguelet, Suzanne, « Evaluer et mesurer le rôle des bibliothèques universitaires », BBF, 2008, n° 3, p. 22-28 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 11 janvier 2012), la définition et la collecte des indicateurs n'ont de sens que s'ils sont utilisés dans le cadre d'une démarche cohérente, visant à l'amélioration des services. Pour les professionnels des BU, ils permettent non seulement de rendre lisibles, auprès des Présidents d'Université et des Directeurs d'Ecole, les objectifs dans le cadre d'un plan pluriannuel, lié à l'obtention de moyens humains et pécuniaires, mais encore de mettre en valeur les résultats qualitatifs et quantitatifs obtenus.

Par plan pluriannuel, entendons le plan quinquennal 2012-2016 et établissons qu'il s'agit de construire des indicateurs valant localement pour la BCU, dans le but d'une auto-évaluation régulière et ce, même si certains des indicateurs retenus le sont nationalement.

Le Plan quinquennal de la BCU retient 3 volets : Lisibilité, Visibilité et Accessibilité. La construction des indicateurs s'inspirent de la grille donnée par P.-Y. Renard (Renard, Pierre-Yves, « La normalisation des statistiques et des indicateurs : », BBF, 2008, n° 3, p. 29- 34 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 11 janvier 2012), qui donne la définition suivante de l'indicateur :

« Indicateur : mesure que des acteurs, parties prenantes d'une organisation aux objectifs explicités ou contractualisés, se sont accordés à utiliser pour rendre compte d'un niveau de réalisation ou d'une évolution, en vue de contribuer au diagnostic ou à l'amélioration des performances ».

Indicateur 1 BCU. LISIBILITE

Nom/Définition : nombre d'étudiants ayant suivi une formation dans les cursus pour 1000 étudiants de la population à desservir.

Objectifs : améliorer l'appropriation des ressources par les étudiants et ce faisant, contribuer à améliorer le taux de réussite des formations dispensées par les établissements d'enseignement supérieur ; identifier les personnels de la BCU comme des acteurs de l'enseignement supérieur.

Champ d'application : tous les services de la BCU et l'ensemble des établissements membres fondateurs du PRES.

Mode de calcul : nombre d'étudiants formés/ effectifs étudiants x 1000.
Chiffres établis par la responsable de la mission FUT, après retour des services, par bibliothèque universitaire. Ces chiffres devront être interprétés à la lumière des résultats obtenus dans les BU grandes pluridisciplinaires et faire l'objet d'un rapport annuel aux CEVU des Universités et aux Conseils des Ecoles.

Source : *Rapport IGB 2011 (Recommandation n° 7)*

Indicateurs associés : Formations de formateur (Source : logiciel LAGAF) et ETP impliqués dans les actions de formation.

Cible 2016 : 200 pour 1000, à périmètre constant.

Indicateur 2 BCU. LISIBILITE

Nom/Définition : part des dépenses documentaires de la BCU par rapport aux dépenses documentaires totales au sein du PRES et des établissements membres fondateurs, à l'exception de VetAgrosup, dépendant du Ministère de l'Agriculture et jouissant d'un statut particulier (à cheval entre deux PRES, puisqu'il y a deux écoles regroupées en un seul établissement).

Objectifs : améliorer le pilotage scientifique, juridique et financier. Faire prendre conscience qu'avec l'enjeu de l'électronique et qu'avec la nécessité de rationaliser les dispositifs physiques pour apporter un meilleur service, la gestion par un opérateur unique de site est un gage d'efficience.

Champ d'application : tous les services de la BCU et l'ensemble des établissements membres fondateurs du PRES (à l'exception de VetAgrosup).

Mode de calcul: Totalité des dépenses documentaires de la BCU/Totalité des dépenses documentaires consenties par les PRES et les établissements membres fondateurs X 100.

Cette expression en pourcentage paraît la plus claire. Ces chiffres devront être débattus au sein du CODEX et faire l'objet d'un point annuel au sein du Conseil de la documentation.

Source : Rapport IGB 2011 (Recommandation n° 5)

Cible 2016 : 90%.

Indicateur 3 BCU. LISIBILITE

Nom/Définition : Usage des ressources électroniques à reconduction annuelle.

Objectifs : Promouvoir les ressources électroniques, en étroite liaison avec les nouveaux aspects pédagogiques et le développement de l'ENT; diffuser en Région ses modes d'appropriation de contenus, de sorte à pallier la distorsion de l'offre entre Clermont et les Antennes.

Champ d'application : tous les services de la BCU et l'ensemble des établissements membres fondateurs du PRES.

Modes de calcul : par année civile, calcul effectué par le Responsable de la Bibliothèque numérique

- bases de données : nombre de sessions et d'unités téléchargées,
- périodiques @ : unités téléchargées et statistiques de consultation,
- documents numériques : unités téléchargées et statistiques de consultation.

L'ensemble des chiffres devront faire l'objet d'un point annuel au sein du Conseil de la documentation.

Source : *Statistiques ESGBU*

Coût moyen de la consultation par téléchargement.

Nota : 10 EUR constituent un seuil d'alerte, induisant automatiquement une proposition de désabonnement de la ressource.

Indicateur 4 BCU. LISIBILITE

Nom/définition : part des collections de la BCU présentes dans le SUDOC, exprimée en pourcentage.

Objectif : permettre une meilleure identification et un meilleur signalement de nos fonds au niveau national, dans le cadre d'une évolution globale des instruments bibliographiques à l'échelon français.

Champ d'application : tous les services de la BCU et les bibliothèques associées dans le cadre du PRES.

Mode de calcul : rapport entre la base bibliographique locale (nombre de notices) et le nombre de notices signalées sous l'ILN 21 dans le SUDOC.

Par année civile, mode de calcul réalisé par la Responsable de la mission catalogue et la Responsable de la mission sur la base bibliographique.

Indicateur associé : nombre de notices rétroconverties (dérivation/création) dans le SIGB local, par interrogation de la signature en champ 801.

Cible 2016 : passer de 50% de notices signalées dans le SUDOC (2011) à 80% pour les ressources qui doivent y être signalées.

Nota : **ce chiffre est susceptible d'évoluer, compte tenu du travail actuellement conduit par la Responsable de la mission Base bibliographique et par la Responsable de la mission Catalogue, pour dresser un état des lieux complet et évaluer précisément le volume de notices à basculer.**

Indicateur 5 BCU. LISIBILITE

Nom/Définition : nombre de projets auxquels la BCU est associée dans le cadre de la Bibliothèque numérique de production.

Objectifs : recenser le nombre de projets aboutis, en matière de mise en ligne de documents, tant du point de vue de la Recherche, que de celui de la Diffusion de la Culture scientifique. Parler en termes de projets revient à réintroduire une dimension qualitative et permet d'éviter l'écueil d'un simple chiffre évaluant le nombre de pages ou de documents numérisés/mis en ligne.

Champ d'application : tous les services de la BCU et l'ensemble des établissements membres fondateurs du PRES.

Modes de calcul : par année civile, calcul effectué par le Responsable de la Bibliothèque numérique

- liste à dresser des projets aboutis annuellement en matière de recherche et de pédagogie
- liste à dresser des projets aboutis en matière de Diffusion de la Culture scientifique donnant lieu à une publication en ligne de documents

Indicateurs associés : nombre d'équipes et d'institutions scientifiques et culturelles collaborant avec la BCU sur lesdits projets.

Objectifs 2012-2016 : 15 projets aboutis durant le quinquennal.

Indicateur 6 BCU. VISIBILITE

Nom/Définition : Nombre de manifestations organisées par les Bibliothèques de la BCU.

Objectifs : faire des bibliothèques des lieux de Culture et de Connaissance, en lien avec l'ambition du PRES de promouvoir la Diffusion de la Culture scientifique et en lien avec le projet de l'Académie des Sciences (projet avec l'Université Blaise-Pascal).

Champ d'application : tous les services de la BCU et l'ensemble des établissements membres fondateurs du PRES.

Mode de calcul : par année civile, calcul effectué par la générales Direction des Affaires

- expositions,
- conférences,
- expositions,

- projections (chaque jour de projection compte pour 1 manifestation),
- rencontres, lectures (chaque rencontre, lecture compte pour 1 manifestation),
- animations culturelles (chaque animation compte pour 1 manifestation).

Source : ESGBU

Cible 2016 : 75 manifestations, soit un maintien de l'effort consenti dans ce domaine.

Indicateur 7 BCU. VISIBILITE

Nom/Définition : nombre de titres dans le Plan de conservation partagée PCPPAUV.

Objectifs : imprimer une politique en réseau de coopération entre les différents acteurs de la documentation (absence d'un centre régional du livre) ; rationaliser la conservation des publications en série et mieux les signaler.

Champ d'application : tous les services de la BCU et l'ensemble des établissements membres fondateurs du PRES ; l'ensemble des institutions publiques et privées impliquées dans le PCPPAUV.

Mode de calcul : par année civile, bilan chiffré établi par la Responsable du SUDOC-PS (1 titre=1 ISSN)

Indicateur associé : nombre de centres de documentation intégré dans le

Source : ABES

Cible 2016 : 3 000 revues (Déc 2011 : 1500 titres).

Indicateur 8 BCU. ACCESSIBILITE

Nom/Définition : nombre d'heures d'ouverture par semaine PCPPAUV.

Objectifs : répondre aux attentes des usagers dans le cadre d'une politique du réseau BCU.

Champ d'application : tous les services de la BCU et l'ensemble des établissements membres fondateurs du PRES.

Mode de calcul : décision du PRES, sur le rapport du Directeur du service au Conseil de la documentation et au CA du PRES (vote des horaires d'ouverture).

Source : Indicateur clef demandé par la DGESIP aux établissements ; ESGBU

Indicateurs associés : nombre de jours d'ouverture ; nombre d'heures d'ouverture par année civile ; nombre de places assises ; nombre d'entrées dans les Bibliothèques ; coûts afférents.

Cible ouverture Hôtel-Dieu : à définir (cycles de réunions en cours)

Pour conclure, comme l'a dit O. Chourrot dans sa présentation à Strasbourg, lors d'une session de l'ADBU, les indicateurs permettent d'engager une réflexion et une discussion. En outre, les 8 indicateurs proposés s'ajoutent aux indicateurs classiques d'activité et d'utilisation des bibliothèques universitaires (ESGBU).